

AVIS N° AV-2016-159

Evénement	Offre publique d'achat obligatoire
Valeur(s) concernée(s)	CIMENTS DU MAROC

- OBJET DE L'AVIS

Principales dispositions de l'offre publique d'achat obligatoire des titres de "CIMENTS DU MAROC"

- REFERENCES

- Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993, modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;
- Vu le dahir portant loi n°26-03 du 21 avril 2004, modifié par la loi n°46-06 relatif aux offres publiques sur le marché boursier, et notamment ses articles 18 et 34 ;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'économie et des Finances n° 1156-10 du 7 Avril 2010, n°30-14 du 6 Janvier 2014 et n° 1955-16 du 4 Juillet 2016 notamment son article 2.2.2 ;
- Vu la décision de recevabilité de l'AMMC concernant le projet de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les titres de "CIMENTS DU MAROC" à l'initiative de "HeidelbergCement France SAS". Il a été décidé ce qui suit :

- MODALITES DE L'OPERATION

Emetteur	CIMENTS DU MAROC
Acquéreur	HeidelbergCement France SAS
Initiateur	HeidelbergCement France SAS
Engagement de l'acquéreur	Ferme et irrévocable
Seuil de renonciation	Aucun seuil
Apports des actionnaires	Integral ou partiel
Nombre actions visées	5.441.450
Prix (MAD)	1.130,00

Calendrier

Le calendrier sera fixé et publié ultérieurement.

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la décision de recevabilité de l'AMMC est disponible sur le lien suivant :

http://www.casablanca-bourse.com/bourseweb/Documents/CMA/fr/Av_Rec_OPA_CMA_fr.pdf

